

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Brome et sans chlore - Désinfection régulière

BROME

Traitement au Brome

Pastilles 20 g

Bénéfices

- DÉTRUIT LES BACTÉRIES, VIRUS ET CHAMPIGNONS DANS L'EAU
- EFFICACE MÊME À pH ET TEMPÉRATURE ÉLEVÉS DE L'EAU

Caractéristiques

- Pastille de 20 grammes à dissolution lente, sans résidu. • Excellente activité désinfectante, quel que soit le pH de l'eau traitée (98 % à pH 7,0 et encore 75 % à pH 8,2). • Allège voire supprime le contrôle du pH.
- Produit «sans chlore actif» donc sans production de dérivés gênants (chloramines, stabilisant). • Émanations gazeuses très réduites comparativement au chlore, avantage décisif pour les eaux à température élevée. • Action désinfectante. • Action algicide. • Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violet de la lumière solaire. • Teneur moyenne en principe actif (BCDMH) voisine de 96 %.
- Teneur moyenne en équivalent-chlore voisine de 55 %. • Totalement exempt d'acide isocyanurique (stabilisant). • Utilisable en eau dure (T.H. élevé). • Compatible avec tout équipement de filtration. • Produit idéal pour la désinfection des eaux difficiles, en particulier : à pH élevé : jusqu'à 8,5 ; à température élevée : jusqu'à 40°C. • Si la température de l'eau est inférieure à 25°C, les pastilles se dissolvent difficilement.
- Bien que ce produit reste désinfectant à pH élevé, il ne protège pas des risques d'entartrage ; il peut donc s'avérer nécessaire de diminuer le pH en cas de T.H. et/ou TAC élevés.

Composition

UFI : 4PE5-Q0TJ-800T-YAA6 - Bromochloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione (> 950 g/kg)

Mode d'emploi

Note : l'analyse de la teneur en brome implique l'usage d'une trousse spécifique (les trousse chlore/pH ne conviennent pas).

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,6.

À la mise en service et en cas d'eau verte/trouble :

Réaliser un traitement de choc à l'aide d'un produit à l'oxygène actif en poudre (voir fiche technique/étiquette correspondante).

Traitement d'entretien :

Les pastilles sont conçues pour être placées dans un skimmer, un brominateur ou un diffuseur flottant pourvu que celui-ci soit adapté.

Prévoir 1 pastille par m³ d'eau tous les 7 à 10 jours. Ajuster l'apport en tablettes ou l'injection du doseur de manière à maintenir, à l'analyse, la teneur en brome désirée. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur minimale en brome égale à 2 mg/l (DPD 4).

L'analyse du brome peut être réalisée en remplaçant la pastille DPD 4 par une pastille DPD 1 suivie d'une pastille DPD 3.

Dans le cas où un doseur de brome est employé, remplir celui-ci avec une charge maximale de 5 kg de tablettes et en assurer la recharge en fonction de l'érosion des tablettes.

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 80 et 140 mg/l.

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Ne pas placer le diffuseur dans un skimmer. Avant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin.

Réglementation

• H272 Peut aggraver un incendie ; comburant. • H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H317 Peut provoquer une allergie cutanée. • H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. • P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. • P260 Ne pas respirer les poussières. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser pour l'extinction : CO₂, sable, poudre d'extinction. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. **Suisse :** L'emballage / récipient / boîte ... partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger



SOLENIIS
Strong bonds. Trusted solutions.

Innovative Water Care Europe SAS,

Z.I. de la Boitardière - B.P. 219 - 37402 AMBOISE CEDEX - FRANCE - Tel. +33 (0)2 47 23 43 00

Solenis Switzerland GmbH, Mühlentalstrasse 38, 8200 Schaffhausen, Switzerland, Tel. +41 43 216 34 25

hth-pool.com

Pour la France :
Assistance traitement de l'eau

0 826 102 395

Service 0,15 € / min.
+ prix appel

En cas d'urgence uniquement :

EUROPE : +44 1235 239 670

MEA : +44 1235 239 671

05/12/22 - RPF 1500+1500CH